



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Ship Refits and Conversions / Radoubss et  
modifications de navires and / et

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

6C2, Place du Portage

Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> MDN R&R de Bateaux de service	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8482-195079/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8482-195079	<b>Date</b> 2020-06-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$MD-041-27627	
<b>File No. - N° de dossier</b> 041md.W8482-195079	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-08-27</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Pourmand, Mastaneh	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 041md
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-5487 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## Modification n° 006 à la demande de soumissions

### La modification no 006 à la demande de soumissions pour répondre aux questions des soumissionnaires.

---

#### Questions des soumissionnaires et réponses du Canada :

**Q # 27:** Bien que les changements de la modification 005 permettent aux soumissionnaires d'utiliser l'expérience, les qualifications et les ressources d'un sous-traitant pour satisfaire à certaines exigences techniques obligatoires, on ne sait pas très bien pourquoi la demande de propositions ne permet pas d'utiliser cette expérience pour toutes les exigences techniques obligatoires (y compris les exigences techniques obligatoires 1, 2, 4, 7, 8, 9, 10 et 11).

Dans sa structure actuelle, certaines des exigences techniques obligatoires qui ne permettent pas l'utilisation de l'expérience, des qualifications et des ressources des sous-traitants empêchent toute organisation ne faisant pas partie des "installations de réparation" de soumissionner. En particulier, les exigences techniques obligatoires 1, 2, et 11 sont impossibles à satisfaire à moins que le soumissionnaire ne soit une installation de réparation.

Les exigences de couverture nationale et d'autres aspects des travaux nécessiteront la coordination de plusieurs sous-traitants. Par conséquent, pour permettre une concurrence plus ouverte, nous demandons que toutes les exigences techniques obligatoires permettent l'utilisation de l'expérience, des qualifications et des ressources des sous-traitants.

**R # 27:** Cette demande n'est pas acceptée; les critères techniques obligatoires de la modification no 005 restent inchangés.

L'entité ou les entités (si une coentreprise) présentant une soumission sont responsables de l'exécution des travaux prévus par le contrat subséquent. Permettre à une entité à tirer parti de l'expérience d'une autre entité (p. ex. un sous-traitant) peut créer des risques commerciaux, opérationnels et juridiques concernant, entre autres choses, de l'accessibilité des travaux, de la responsabilisation, et le contrôle de la qualité. Ces risques ont déjà été pris en considération et ont permis à ce que l'expérience des sous-traitants ne soit autorisée que pour certains critères techniques obligatoires, lorsque cela est expressément indiqué dans la modification n° 005.

Toute entité s'efforçant de satisfaire aux critères techniques obligatoires peut envisager de s'associer avec une autre entité (par exemple, un sous-traitant existant) qui possède l'expérience requise. Dans un tel cas, le soumissionnaire est l'entité de la coentreprise et l'expérience des parties à la coentreprise peut répondre aux critères techniques obligatoires applicables conformément à l'annexe « O » – Critères obligatoires d'évaluation des soumissions techniques & exigences obligatoires, comme le précise dans la modification n° 005. Lorsqu'un soumissionnaire est une coentreprise, toutes les exigences de la demande de soumissions applicable à une soumission présentée par une coentreprise doivent être remplies pour que la soumission soit recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-195079/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-195079

Amd. No. - N° de la modif.  
006  
File No. - N° du dossier  
041MD.W8482-195079

Buyer ID - Id de l'acheteur  
041MD  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Q # 28:** Dans la partie 7, section 7.4.1 de L'invitation à soumissionner, la période du contrat est spécifiée comme étant le « 31 mai 2023 inclusivement ». Étant donné que la date de clôture des offres est le 27 août 2020, cela contredit le fait que le contrat principal est d'une durée de trois ans. Veuillez confirmer si la durée du contrat reste la même que celle du « 31 mai 2023 inclusivement ».

**R # 28:** La période du contrat est modifiée pour rester en ligne avec la période de trois (3) ans du contrat principal, tout en considérant que la date de clôture de des soumissions est prolongée.

Supprimer :

« La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au mai 31, 2023 inclusivement. »

Insérer :

« La période du contrat est à partir de la date du contrat à 36 mois par la suite, inclusivement. »

**Q # 29:** Le titre du tableau O-1, dans la version anglaise du fichier Excel modifiable qui a été publié avec la modification 005, diffère de celui dans la modification 005. Veuillez confirmer ce qui est correct.

**R # 29:** Le tableau O-1, à la page 15 de 25 de la modification n° 005 (version anglaise), a le titre correct de « Critères obligatoires d'évaluation des soumissions techniques ».

---

**Fin de la modification n° 006 de la demande de soumissions.**

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**